



Conseil Communal des Jeunes

Résultats des élections du C.C.J. du 15 octobre 2019 dans les classes de CM2 des écoles de Soissons (Second

tour):

Résultats des élections du C.C.J. du 15 octobre 2019
dans les classes de CM2 des écoles de Soissons :(Second tour):

Elèves inscrits sur les listes électorales :

Elèves ayant voté :	508	soit
Suffrages exprimés :	485	soit
Bulletins nuls ou blancs :	19	soit
Abstentions :	32	soit

Informations générales sur le fonctionnement du CCJ

Cette année, Le Conseil Communal des Jeunes de Soissons regroupera 66 élus dont : 33 élus le 15 octobre dernier dont 20 filles et 13 garçons.

<wbr /> 27 élus de 2018

<wbr /> 6 élus des années précédentes

Les nouveaux élus reçoivent une mallette de travail qui comprend : un crayon, un bloc note, un badge du CCJ et un calendrier des prochaines réunions. Le badge sera à porter lors des cérémonies officielles afin que les jeunes élus puissent être reconnus par leurs homologues adultes.

Dès le 20 novembre demain, en commission, les nouveaux élus seront invités à choisir entre la commission Sport, Culture et Communication et la commission Sécurité, Environnement, aménagement de la ville en fonction de leurs projets. Les élus des années précédentes seront invités à rejoindre la commission des anciens élus.

Chaque commission a lieu le mercredi après-midi de 14 h 00 à 16 h 00 toutes les deux semaines environ et hors vacances scolaires.

Commission Sports, Culture et Communication :

Animée par Cyril BARILLE et Emmanuelle MATHIEU

Commission Sécurité, Environnement, Aménagement de la Ville :

Animée par Soumaya HERRAS et Justine SOURIS

Commission des Anciens Elus.

Animée par Sylvain LHOTTE

Coordination :

Assurée par Arnaud COADOU.

Elus de référence du Conseil Communal des Jeunes :

Véronique BOSSU

Marie-Françoise PARISOT

Bilan du CCJ 2018-2019

La commission Environnement, sécurité et aménagement de la Ville.

Cette année les jeunes élus ont fait différentes demandes concernant les écoles de la Ville. Des bancs supplémentaires ont été demandés dans les cours des écoles car certaines n'en possèdent pas, Madame Parisot nous a indiqué en faire la demande. Suite aux demandes de leurs camarades de classe, il a été évoqué l'idée de la mise en place de fontaines à eau et de terrains de billes.

Les jeunes ont mené une réflexion autour de la location de vélos pendant l'été, ils souhaiteraient que soient loués des trottinettes autour des écoles.

Les jeunes élus, soucieux de la propreté des rues ont fait la demande d'installation de cendrier dans les rues de notre Ville, malgré l'existence de nombreuses poubelles, on trouve un grand nombre de mégots de cigarettes sur les trottoirs. Les jeunes souhaitent compléter l'installation de ces cendriers par une campagne de sensibilisation du public à la propreté.

La commission Sports, Culture et Communication.

Une majeure partie des séances de cette année s'est articulée autour du projet de réhabilitation de l'extérieur de l'ancienne piscine municipale.

Les jeunes ont imaginé la création d'un mini golf qui pourrait être géré par les gardes du camping municipal, les deux sites étant proches.

Ce mini-golf permettrait aussi d'améliorer l'attractivité du camping.

Après une étude des plans de l'ancienne piscine les élus ont dessiné des exemples de parcours basés sur le patrimoine et les monuments de notre pays et les ont placés sur le plan.

En commission les jeunes ont aussi évoqué la mise en place de tables de ping-pong et d'un mur de graffitis au parc saint Crépin, ils travailleront sur ces demandes durant l'année 2020.

La commission des Anciens Élus :

Les élus ont terminé le kit de sécurité piéton qui pourrait être distribué aux enfants des écoles repartant à pied, il comprendrait une bande rétro-réfléchissante pouvant être collée sur le cartable et un livret de sécurité expliquant les bons gestes à connaître lorsque l'on marche en ville.

Ensemble des commissions :

Cette année toutes les commissions ont travaillé avec la Mairie pour préparer la cérémonie du 8 mai qui a été intégralement menée par le CCJ. Pour que la cérémonie se déroule dans de bonnes conditions, les jeunes ont suivi une formation de la part des porte-drapeaux et de l'équipe de Mr Lefrant, responsable du service animations et festivités que les jeunes remercient chaleureusement. Cela a permis de faire en sorte que la première cérémonie menée intégralement par des enfants soit une réussite, malgré la pluie.

En juin, l'ensemble des commissions sont allées à Helfaut, visiter la coupole, site de mémoire consacrée à la Seconde Guerre Mondiale.

Le Conseil Communal des Jeunes, qu'est-ce que c'est ?



En 1990, la France ratifie la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée l'année précédente par l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette convention insiste sur le droit des enfants à intervenir dans la vie des collectivités.

Cette année là, les conseils sont 200. Deux ans plus tard, en 1992, leur nombre a doublé. 800 en 1999, aujourd'hui, ils sont environ 2000 d'après l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ). La Ville de Soissons est une pionnière dans la représentation des jeunes puisque le CCJ existe depuis novembre 1988.

Le Conseil Communal des Jeunes de la Ville de Soissons est un véritable lieu d'apprentissage de la démocratie, de l'engagement individuel et collectif. Notamment par la tenue d'élections dans les écoles. On en devient membre suite à une élection qui se déroule dans le milieu scolaire. Tous les ans, chaque classe de CM2 de chaque école de la ville élit un représentant (et son suppléant) qui siège au Conseil Communal des Jeunes durant deux ans.

Il assure une meilleure connaissance du territoire sur lequel les jeunes vivent, et est une chance, pour eux, d'améliorer leur quotidien par la réalisation de projets concrets.

Il apporte aux jeunes une connaissance de la vie locale et des institutions grâce à une réflexion et une collaboration avec les services municipaux et associations.

Le Conseil Communal des Jeunes est une instance proposée aux jeunes, par les adultes, pour permettre de réfléchir à des améliorations concrètes dans notre Ville, et les initier à une citoyenneté active.

Les élus locaux obtiennent, grâce à ces conseils, le point de vue des jeunes sur la vie dans la Ville et peuvent intégrer leurs demandes à la politique jeunesse de la commune.

Présentation des 3 Commissions du CCJ:

> **Commission Sports, Culture et Communication :**

Cette commission s'occupe d'intégrer les enfants aux grandes manifestations sportives et ludiques organisées par la Ville. Elle s'occupe aussi de créer des évènements auxquels seront associés les enfants et de mettre en place des aménagements sportifs.

> **Commission Sécurité, Environnement, Aménagement de la Ville :**

Cette commission a pour tâche de créer des projets afin d'améliorer la qualité de vie dans notre Ville. Elle travaille activement à apporter des solutions pour protéger l'environnement et à créer des actions visant à valoriser notre Ville et à la rendre plus agréable à vivre.

> **Commission des Anciens Elus :**

Cette dernière commission permet aux élus expérimentés de réaliser les projets qui leurs tiennent à cœur et de prêter main forte aux plus jeunes élus . En effet, outre la réalisation de leurs divers projets, ils se rendent régulièrement dans les deux autres commissions afin de les aider.

Coordonnées

Coordinateur du CCJ : M. Arnaud COADOU

Conseil Communal des Jeunes

Hôtel de Ville

02209 Soissons Cedex

03 23 59 91 94

ccj.soissons@laposte.net



Travaux du CCJ

Affichage des résultats 1 à 1 sur 1 au total.



DÉMOCRATIE LOCALE

Bilan du CCJ 2016-2017

Le Conseil Communal des Jeunes de Soissons fait le bilan de ses actions sur l'année 2016-2017.

Mis en ligne le 28 novembre 2017



VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ 03 23 59 90 00

@ CONTACTEZ-NOUS

